

SOMMAIRE

P.2	TARIFS SÉRIGRAPHIE
P.3	TARIFS BRODERIE
P.4	TARIFS TRANSFERT
P.5	TARIFS IMPRESSION NUMÉRIQUE DIRECTE
P.6	OPTIONS & SERVICES
P.7	CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

NEXT SÉRIGRAPHIE

Ludovic DEVARS

02.32.08.40.70

NEXT Sérigraphie répond depuis plusieurs années aux demandes de marquage textile les plus variées.

Notre expérience se concentre sur la collaboration entre professionnels.

Chers revendeurs, vous cherchez une solution pour imprimer vos textiles? Nous sommes spécialisés dans le marquage textile depuis près de 20 ans.

Notre entreprise vous propose toutes les solutions d'impression textile, la sérigraphie, la broderie, le transfert et l'impression numérique directe.

Situés à Rouen, en Normandie, nos deux ateliers sont idéalement placés entre Paris et Le Havre, avec un accès direct sur l'autoroute A13.

Notre service commercial est à votre service pour répondre à vos demandes et vous proposer les solutions adaptées à vos projets de marquage textile.

Nos ateliers de 2000 m2 nous offre une capacité de production de 25 000 pièces par jour.

Nous vous garantissons les meilleurs délais pour le traitement de vos devis et la réalisation de vos commandes de marquages publicitaires, prêt-à-porter, équipement de protection individuelle.

Notre sérieux et notre savoir-faire ont su convaincre nos clients depuis 2003. Nous mettons à votre service notre expérience pour réaliser vos marquages sérigraphiques, vos logos brodés et vos impressions textiles.

Nous proposons également des solutions pour le marquage, sur casquettes, bagagerie, vêtements de travail (EPI)... Nos équipements nous permettent de vous proposer une large gamme de services complémentaires comme le pliage et d'emballage individuel, le dispatch de vos commandes et l'envoi en points multiples...

Notre société et nos salariés sont sensibilisés au respect de la confidentialité des commandes confiées.

Next Sérigraphie, c'est la solution pour vos marquages textiles.

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous !

Fil polyester ultra-résistant Madeira™ (+ 150 couleurs de fil)

Dimensions maxi sur casquettes: 8 x 5 cm
Format minimum pour vos lettrages: 5 mm de haut

SÉRIGRAPHIE T-SHIRTS & TOTE BAGS CLASSIQUES *

*BLANC OU ÉCRU - TOTE BAGS JUSQU'À 140 GRS

+ 0,12€ pièces SUR TEXTILE FONCÉ et 27 € de FT en plus (sous couche)

	Forfait moins de 10 pièces** frais tech. inclus	De 10 à 24 pièces	De 25 à 99 pièces	De 100 à 599 pièces	De 600 à 2499 pièces	De 2500 à 4999 pièces	5000 pièces et +	Frais techniques
1 Couleur	50.00	2.00	0.80	0.50	0.35	0.30	0,25	27.00*
2 Couleurs	80.00	2.30	0.95	0,65	0.40	0.35	0.30	54.00*
3 Couleurs	110.00	2.60	1.10	0,80	0.45	0.40	0,35	81.00*
4 Couleurs	140.00	2.90	1.25	0.95	0.50	0.45	0.40	108.00*
5 Couleurs	170.00	3.10	1.40	1,10	0.55	0.50	0.45	135.00*

IMPRESSIONS RÉALISÉES AVEC NOS ENCREs OEKO-TEX®
GARANTIES SANS PHTALATES / NORME EN ISO 17050-1

OEKO-TEX®
INSPIRING CONFIDENCE

Un BAT mail est envoyé pour toute commande,
validation impérative avec bon pour accord pour la mise en production !

OPTIONS ET SPÉCIFICITÉS prix par marquage

▶▶	Impression claire sur textile foncé et 1 Frais tech de 27€	+ 0.12 pièce
▶▶	Impression sur pièces textiles à manches longues: léger types : sweat / polo / t-shirt /	+ 0.08 pièce
▶▶	Marquage sur LA manche longue	+ 0.20 pièce
▶▶	Impression Or, Argent, Fluo, Phosphorescente, Gonflante	+ 0.30 pièce
▶▶	Impression sur Nylon, Gilet Haute visibilité, Coupe-Vent, Tablier, Tote Bag (supérieur à 140 gr...) , serviette microfibre ,	+ 0.25 pièce
▶▶	Déballage produits livrés en sachet individuel	+ 0.10 pièce
▶▶	Frais de recalage dossier - de 6 mois	12 € couleur
▶▶	Changement de couleur pendant le tirage	12 € couleur
▶▶	BAT Produit (Prix par marquage)	40 € + Frais Techniques

INFORMATIONS TECHNIQUES

Formats d'impression:

-A4: 28x20 cm / Manches: 9x7 cm

-Maxi: 35x42 cm (sous réserve de faisabilité)
AVEC Surcoût d'impression de 30%

Fichiers à fournir:

-Fichier vectorisé (.eps ou .ai)
ou fichier haute définition (300 dpi minimum)

+ Fichier de contrôle (.jpg)

Les Frais Techniques comprennent*:

-Édition du film, création d'écran et le calage

*Nous conservons vos cadres pour une durée de 6 mois

BRODERIE

FRAIS DE PROGRAMME : 75 €

	4 x 6 cm 24 cm ² Jusqu'à 3500 pts	8 x 8 cm 64 cm ² Jusqu'à 7500 pts	12 x 12 cm 144 cm ² Jusqu'à 10 000 pts	15 x 15 cm 225 cm ² Jusqu'à 15 000 pts	20 x 20 cm 400 cm ² Jusqu'à 20 000 pts	25 x 25 cm 625 cm ² Jusqu'à 25 000 pts
De 5 à 49 pièces	3,50	4,05	4,50	5,50	6,50	7,50
De 50 à 99 pièces	2,95	3,50	3,95	4,95	5,95	6,95
De 100 à 249 pièces	2,50	2,95	3,50	4,50	4,95	6,50
De 250 à 499 pièces	1,95	2,50	2,95	3,95	4,50	5,95
De 500 à 999 pièces	1,50	1,95	2,80	3,80	4,20	5,50
+ De 1000 pièces	CONSULTEZ-NOUS !					

Un BAT mail est envoyé pour toute commande,
validation impérative avec bon pour accord pour la mise en production !

OPTIONS ET SPÉCIFICITÉS

»»	Frais de programme Texte sans logo (Typographie classique disponible dans notre bibliothèque de polices)	25 €
»»	Personnalisation format coeur (10cm) Personnalisation dos (A5)	5 € 10 €
»»	Réassort (Frais de mise en route par logo / Hors modification)	25 €
»»	Déballage produits livrés en sachet individuel	+ 0.10 /pièce
»»	BAT Produit: 40 € / marquage + Frais Technique	

INFORMATIONS TECHNIQUES

Fichiers à fournir:

-Fichier vectorisé (.eps ou .ai)
ou fichier haute définition (300 dpi minimum)

+ Fichier de contrôle (.jpg)

Les **Frais de programme** comprennent:
-La création du fichier de broderie, l'essai du logo,
la recherche de couleur des fils et le calage des machines.



TRANSFERT & POSE
sur tshirt, polo, tote bag, sweat.

NUMÉRIQUE - SÉRIGRAPHIQUE - DTF

	FORMAT COEUR 8 x 8 cm 64 cm ²	FORMAT A5 14 x 19 cm 266 cm ²	FORMAT A4 19 x 28 cm 532 cm ²	FORMAT A3 28 x 40 cm 1120 cm ²
Forfait moins de 10 pièces	45.00	60.00	80.00	130.00
De 10 à 24 pièces	3.50	4.00	4.50	7,50
De 25 à 99 pièces	1.80	2.10	3.50	5,95
De 100 à 249 pièces	1.30	1,95	2.70	4,95
De 250 à 499 pièces	1.10	1.75	2.30	3,75
De 500 à 999 pièces	0,95	1.45	2.00	2,85
De 1000 à 2499 pièces	0,80	1,10	1,35	1,95
De 2500 à 4999 pièces	0,69	0,89	1,09	1,49
+ De 5000 pièces	CONSULTEZ-NOUS !			

SUPPLÉMENT DE 0.50€ / pcs incluant la manutention et déballage du produit pour: *PARKA, BODY-WARMER, PARAPLUIE, POLAIRE, CHEMISE, VÊTEMENTS DE TRAVAIL, BAGAGERIE, SERVIETTE, TABLIER ...*

FRAIS TECHNIQUES* unique par dossier : **15 € moins de 100 pcs**
 * incluant le traitement de l'image et essai

TRANSFERT sur CASQUETTES *
 Format Maxi : 10 x 6 cm

	Forfait moins de 10 pièces**	De 10 à 24 pièces	De 25 à 99 pièces	De 100 à 599 pièces	De 600 à 1999 pièces	2000 pièces à 4999 pièces	5000 pièces et +
1 Couleur	40.00	1.80	1.10	0.75	0.55	0.45	0.35
Quadri	45.00	2,50	1,45	0,95	0,75	0,60	0,55

IMPRESSION NUMÉRIQUE DIRECTE SUR TEXTILE (BROTHER GTX)

TEXTILE / TOTE BAGS (BLANC, ÉCRU)

FRAIS TECHNIQUES: 15 € * traitement de l'image et essai

	FORMAT COEUR 10 x 10 cm 100 cm ²	FORMAT A4 20 x 30 cm 600 cm ²
Forfait moins de 10 pièces* *Frais techniques inclus	50	60.00
De 10 à 24 pièces	3,50	4,95
De 25 à 99 pièces	2,55	3,95
De 100 à 599 pièces	1,35	1,85
De 600 à 1999 pièces	0,95	1,35
2000 pièces et +	0,85	1,10

IMPRESSIION SUR COULEUR OU FORMATS SUPÉRIEURS: CONSULTEZ-NOUS !

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- ▶▶ L'encre blanche ne peut pas être imprimée
- ▶▶ Impression réalisée sur textile coton
- ▶▶ Impression réalisée sur textile sur textile lisse et blanc ou écreu
- ▶▶ Retouche graphique: 40 € / heure
- ▶▶ BAT Produit: 40 € / marquage

INFORMATIONS TECHNIQUES

Fichiers à fournir:

-Fichier haute définition (300 dpi minimum)
+ Fichier de contrôle (.jpg)

Les **Frais techniques** comprennent:
-La création du fichier, l'essai du logo, le contrôle de la quadrichromie et le calage

**Un BAT mail est envoyé pour toute commande,
validation impérative avec bon pour accord pour la mise en production !**

OPTIONS & SERVICES

EMBALLAGE

»»	Déballage produits livrés en sachet individuel	0.10/pièce
»»	Emballage individuel sous cellophane (T-shirts, polos, manches courtes...)	0.25/pièce
»»	Emballage individuel sous cellophane (Tabliers, chasubles, tote bags, produits manches longues...)	0.35/pièce
»»	Emballage par 10 pièces sous cellophane (les produits ne sont pas pliés individuellement...)	0.35/10 pièces
»»	Pose d'étiquette sur sachet (étiquettes fournies par vos soins)	0.10/pièce
»»	Dispatch et envoi multi-points	Sur devis

EXPÉDITION ET TRANSPORT

»»	Carton neutre (Carton neuf spécifiquement utilisé pour votre commande. Dimensions: 40 x 60 x 60 cm - correspond à un colis de 100 T-shirts)	3.50/pièce
»»	Expédition et frais de transport (France et International)	Sur devis
»»	Expédition express en 24h (France)	Sur devis
»»	Frais de contrôle commande mutli-fournisseurs	5.00/colis
»»	Dispatch et envoi multi-points	Sur devis

**DÉLAI RUSH POSSIBLE sous réserve d'un supplément financier
CONSULTEZ-NOUS !**

INFO PRATIQUE: NOUS VOUS RECOMMANDONS DE METTRE LE BON DE LIVRAISON À VOTRE NOM LORS DE VOTRE COMMANDE TEXTILE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR, AFIN DE POUVOIR L'IDENTIFIER À L'ARRIVÉE DANS NOS LOCAUX.

1. Application des présentes conditions :

- 1.1. Le vendeur ci-après qualifié est la S.A.R.L NEXT SERIGRAPHIE, dont le siège social est au 14,16 Quai Gustave Flaubert CROISSET 76380 CANTELEU. Enregistrée au registre du commerce de Rouen sous le Siret 450 131 12 3 (TVA : FR244 501 311 23).
- 1.2. L'acheteur est défini ci-dessous comme étant la société ou la personne physique, marquant son accord sur l'offre contenue dans la remise de prix, émise par le vendeur.
- 1.3. Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute commande passée par l'acheteur auprès du vendeur et à tous nos contrats de vente, en ce compris toutes prestations de services accessoires.
- 1.4. Les présentes conditions générales de vente excluent, à défaut d'acceptation écrite du vendeur, toutes autres conditions, générales et particulières, de l'acheteur.
- 1.5. L'acheteur s'engage à préciser au vendeur, au plus tard au moment de l'acceptation de l'offre de prix émise par le vendeur, si la commande est passée à des fins professionnelles ou privées. Sauf indication contraire, les parties reconnaissent que les obligations naissant de la convention afférente aux présentes conditions naissent et/ou s'exécutent principalement au lieu du siège social du vendeur, du siège de l'une ou plusieurs de ses filiales ou de l'un de ses entrepôts.

2. Commande :

- 2.1. Les offres sont valables dans les limites des stocks disponibles. Le français constitue la seule langue utilisée pour la conclusion du contrat et durant l'exécution de celui-ci.
- 2.2. L'acheteur choisit le type et la quantité de marchandise désirée et, éventuellement, les spécificités qu'il souhaite voir apportées à ces marchandises. Dans les meilleurs délais, le vendeur renvoie, à l'acheteur une offre de prix reprenant les caractéristiques de la marchandise souhaitée, le tout soumis aux présentes conditions générales. Dans les 31 jours à compter de cet envoi, sous peine de caducité de l'offre, l'acheteur accepte la remise de prix. En cas de modifications apportées par l'acheteur, le vendeur adresse une nouvelle remise de prix valable aux conditions précitées. L'acceptation de la remise de prix définitive vaut conclusion du contrat de vente et soumet les parties aux présentes conditions générales. Le vendeur adresse à l'acheteur une confirmation de la commande passée.

3. Prix et paiement :

- 3.1. Le prix de vente renseigné dans la remise de prix est susceptible de modification jusqu'à l'acceptation de l'acheteur qui la rend définitive, sauf cas de force majeure.
- 3.2. Le vendeur se réserve le droit d'exiger la constitution, à son choix, de sûretés complémentaires, réelles ou personnelles. A défaut de pareille constitution, tout engagement entre parties est réputé caduque.
- 3.3. Sauf stipulations contraires, les factures émises par le vendeur sont payables en euros, au comptant et sans escompte, le tout au siège social du vendeur ou sur son compte bancaire.
- 3.4. Toute réclamation relative à la facture doit être notifiée au vendeur, par courrier avec accusé de réception au plus tard dans les huit jours de sa réception, à défaut de quoi elle ne sera pas prise en compte.
- 3.5. En cas de non paiement de toute facture dans les 15 jours de son envoi, l'acheteur sera redevable, en sus du montant en capital, au vendeur, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts moratoires au taux de 1,5 % par mois.
- 3.6. En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, l'acheteur sera, en outre, redevable des frais raisonnables de recouvrement, tels que les frais d'avocat et les frais internes de gestion.
- 3.7. En cas de non respect par l'acheteur d'une seule échéance de paiement, et ce, pour quelque raison que ce soit, l'ensemble des règlements ultérieurs s'effectuera, au plus tard, lors de la prochaine passation de commande par l'acheteur. En outre, le vendeur se réserve, dans ce cas, le droit de suspendre l'exécution des autres commandes en cours jusqu'à complet règlement des montants dus.

4. Livraison :

- 4.1. L'acheteur supporte le transport et les risques afférents aux produits dès leur prise de possession et, à défaut, dès que ceux-ci sont mis à sa disposition. Au cas où l'acheteur désignerait un autre lieu de livraison, l'enlèvement et, le cas échéant, l'entreposage des produits s'effectuera à ses risques et à ses frais.
- 4.2. Les parties conviennent expressément qu'un éventuel délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif. Aucun retard de livraison ne peut dès lors donner lieu à la résiliation par l'acheteur du contrat de vente ou paiement de dommages et intérêts à charge du vendeur.
- 4.3. En outre, le vendeur a le droit de refuser de vendre ses produits en fonction de la disponibilité des stocks, ou pour autre motif légitime, et conserve le droit d'effectuer des livraisons partielles. Les prix ne comprennent pas les palettes, emballages et autres frais accessoires. Les conditions de reprise de palettes et emballages seront arrêtées par convention spéciale.

5. Réserve de propriété :

- 5.1. Les produits livrés restent la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement du prix, en ce compris les intérêts de retard et indemnités éventuelles.
- 5.2. A défaut de paiement du prix à l'échéance, le vendeur se réserve le droit de reprendre les produits aux frais de l'acheteur. Jusqu'au complet paiement de ses produits, l'acheteur ne peut ni les revendre, ni les donner en gage, sans l'accord préalable écrit du vendeur.
- 5.3. L'acheteur s'engage à avertir le vendeur de toute saisie pratiquée par un tiers sur les produits vendus dont le prix n'est pas intégralement payé.
- 5.4. De même, l'acheteur s'engage à informer immédiatement le vendeur au cas où les produits livrés et impayés se trouveraient dans les lieux pris en location par l'acheteur.

6. Garantie :

- L'acheteur s'engage à effectuer un examen minutieux des produits qui lui sont livrés, au moment de leur réception, conformément à ses capacités.
- 6.1. Toute dénonciation d'un vice apparent ou d'un défaut de conformité affectant les produits livrés doit être notifiée par courrier avec accusé de réception dans les 7 jours de la livraison des produits.
 - 6.2. La réception des produits par l'acheteur ou ses préposés a pour effet de couvrir tout vice apparent qui pourrait être constaté au moment de la livraison.
 - 6.3. Toute dénonciation d'un vice caché des produits livrés devra être notifiée au vendeur dans les quinze jours de la découverte de ces vices par l'acheteur par courrier avec accusé de réception.
 - 6.4. Toute action en justice relative aux vices cachés devra être introduite dans les trente jours concernant à partir de la découverte des vices par l'acheteur, ou à partir du moment où il aurait raisonnablement pu les découvrir, ou à partir du jour de l'échec des pourparlers en vue d'un arrangement amiable.
 - 6.5. Aucun produit ne peut être renvoyé au vendeur sauf accord préalable écrit de sa part.
 - 6.6. En outre, la responsabilité du vendeur est exclue en cas de dommage causé conjointement par un défaut des produits livrés et par la faute de la victime ou d'une personne dont la victime est responsable.

- 6.1.8. La garantie expire après cette période d'un an.

7. Droit de renoncation :

En cas de vente à consommateur, l'acheteur dispose d'un droit de renoncation de 7 jours francs à compter de la livraison de la commande qui lui sera remboursée contre restitution des produits livrés. Toutefois, l'acheteur ne pourra exercer pareil droit de renoncation, notamment, en cas de fournitures de produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement spécialisées, les parties reconnaissant ce caractère en cas de modifications, quelle qu'elle soit, apportées au produit de base.

8. Force majeure :

- 8.1. La survenance de tout événement tel que notamment, toutes interruptions de la production, de transport ou de livraison, grèves, lock-out, embargos, insuffisance de matières premières, intempéries et plus généralement, tout événement de nature similaire affectant les parties ou leur fournisseur et retardant ou rendant impossible l'exécution de leurs obligations respectives, suspendent l'exécution de leurs obligations respectives.
- 8.2. La partie qui invoque un tel événement notifiera à l'autre partie dans les plus brefs délais la preuve de la survenance. L'exécution de ses obligations sera suspendue jusqu'à la notification de la fin de l'événement, étant entendu qu'aucune partie ne pourra réclamer une quelconque indemnité à l'autre partie.
- 8.3. Les parties mettront tout en œuvre afin de réduire les difficultés et/ou dommages causés.
- 8.4. Si la force majeure dure plus de 60 jours, les parties mettront tout en œuvre pour renégocier l'exécution ultérieure du contrat de vente.
- 8.5. A défaut d'accord, chaque partie aura le droit d'y mettre fin par notification adressée par courrier avec accusé de réception à l'autre partie.

9. Sous-traitance et cession :

Le vendeur pourra sous-traiter tout ou partie de l'exécution de la vente à un tiers sans l'accord préalable écrit de l'acheteur. Il pourra également céder tout ou partie de la vente à un tiers sans l'accord préalable et écrit de l'acheteur.

10. Contraintes techniques de production et responsabilité liées à l'impression :

- 10.1. La société Next Sérigraphie appliquera le BAT ou modèle joint à la commande par l'acheteur ainsi que le choix des couleurs, de la typographie, de taille fait part l'acheteur au moment de la commande. Elle ne pourra être tenue responsable des erreurs commises sur le BAT confirmé par l'acheteur. Dans l'exécution du contrat le vendeur se réserve le droit d'apporter de légères modifications sur les couleurs, emplacements et autres aspects techniques qui pourraient gêner le bon déroulement de la commande. Aussi la société Next Sérigraphie se réserve le droit de fournir des vêtements d'une autre marque que celle présentée sur le devis, du moment que la qualité et les caractéristiques du produit restent les mêmes.
- 10.2. Next Sérigraphie se réserve le droit de refuser l'impression sur les vêtements fournis par les clients. Une tolérance de plus ou moins 5% des quantités livrées est prévue par les présentes conventions. Tout écart de fournitures ne saura entraîner quelconque poursuite, ou demande de la part de l'acheteur.
- 10.3. L'acheteur garantit à la société Next Sérigraphie que le produit créé ne viole pas les droits d'un tiers. Toute utilisation abusive de droits d'auteurs et/ou usage de la violation d'un nom, d'une photo ou d'une image sont la responsabilité du client. En cas de réclamation pour la violation de droit d'un tiers, l'acheteur par la simple acceptation des présentes conventions dégage la société Next Sérigraphie de toute responsabilité. Le client est entièrement responsable de rembourser la société Next Sérigraphie de tous les dommages engagés par une procédure juridique.

11. Généralités :

- 11.1. La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses. Le cas échéant, les parties s'engagent à remplacer la clause nulle ou inapplicable par une clause valable qui est la plus proche d'un point de vue économique de la clause nulle ou inapplicable.
- 11.2. Le fait que le vendeur ne se prévale pas des présentes conditions générales de vente à un moment donné ne peut être interprété comme une renoncation à s'en prévaloir ultérieurement.
- 11.3. Toute communication ou notification entre parties sera valablement effectuée par lettre recommandée, courrier télécopié, courrier électronique avec accusé de réception, pour le vendeur, à son siège social et pour l'acheteur, à son siège social ou domicile.

12. Droit applicable et compétence :

Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, les Tribunaux de Commerce de Rouen (Seine-Maritime) ; à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les

Le Client (Raison Sociale, Nom et Prénom du représentant légal).	Bon pour acceptation, avec date, cachet et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »